



Communiqué de presse

Amélioration notable de la collecte de déchets recyclables

9 nouveaux centres de tri des déchets au Locle

Depuis plusieurs années, le Conseil communal est sensibilisé à la problématique de la gestion des déchets et souhaite notamment améliorer le volume des déchets recyclables collectés (papier, verre, piles, etc.)

Suite au rapport adopté à l'unanimité par le Conseil général, la Ville du Locle vient donc de mettre à disposition de la population 9 nouveaux centres de tri des déchets. Il s'est avéré en effet, après analyse, que certains quartiers n'étaient pas ou insuffisamment desservis. L'implantation de ces nouvelles déchetteries équipées de conteneurs enterrés pour le verre, le fer blanc et l'aluminium, le papier et les piles devenait donc nécessaire.

En 2001, dans le but de rationaliser et de diminuer les kilomètres parcourus par les véhicules de balayures, la décision a été prise de supprimer le ramassage des ordures ménagères des environs et d'équiper les extrémités des routes d'accès par des conteneurs enterrés. Au vu des bons échos rencontrés par cette manière de faire, le ramassage centralisé a été étendu par la suite à certains quartiers résidentiels. Tous les conteneurs sont de type "Molok" et ce système donne entière satisfaction. Précisons que cette marque a été choisie car offrant très nettement le meilleur rapport qualité-prix.

Le tri des déchets ménagers recyclables est écologiquement indispensable et les collectivités publiques doivent mettre à disposition de la population les infrastructures nécessaires. Il est à signaler que ce choix est également économiquement logique puisque tous les tonnages récoltés ont une valeur marchande et que cela évite également des coûts d'incinération. D'autre part, l'instauration probable de la taxe aux sacs à ordures en 2009 pour les ménages, taxe imposée par l'Etat, justifie la nécessité d'implanter de nouvelles déchetteries de quartiers.

Le Locle, le 21 décembre 2007

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.